

Renouvellement de l'AOT

Pour la mise en œuvre
d'une bouée instrumentée

A l'embouchure de la
Seudre

Commission Nautique Locale

Contexte

Dispositif de mesures pour le suivi de la qualité des eaux conchylicoles dans la mer des Pertuis.

Porteur de projet : le Comité Régional de la Conchyliculture de la Charente- Maritime

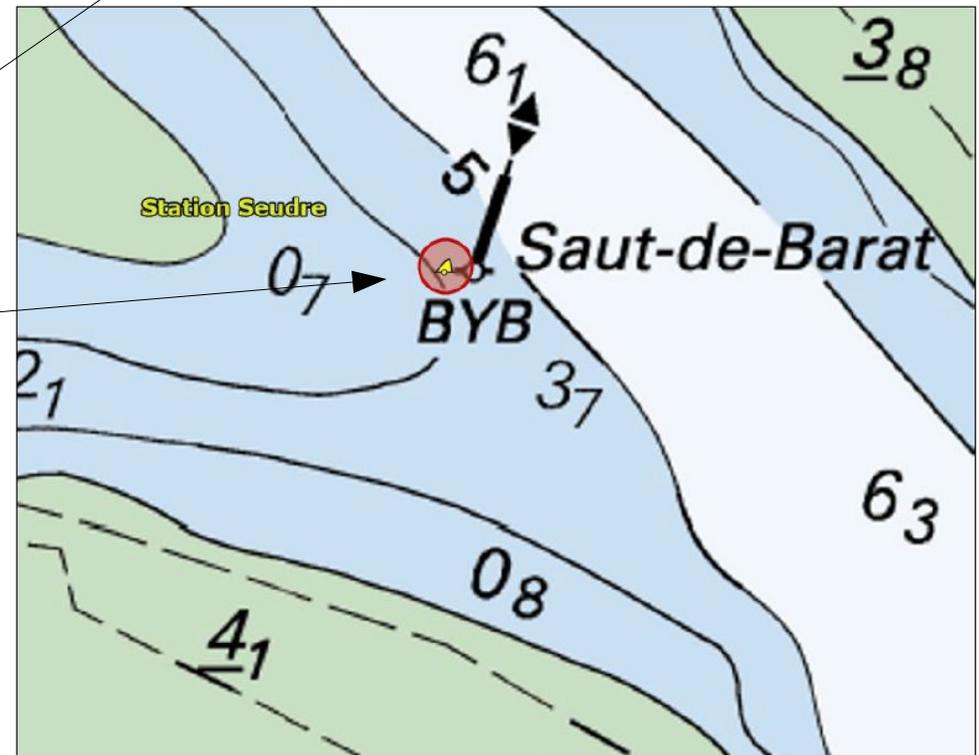
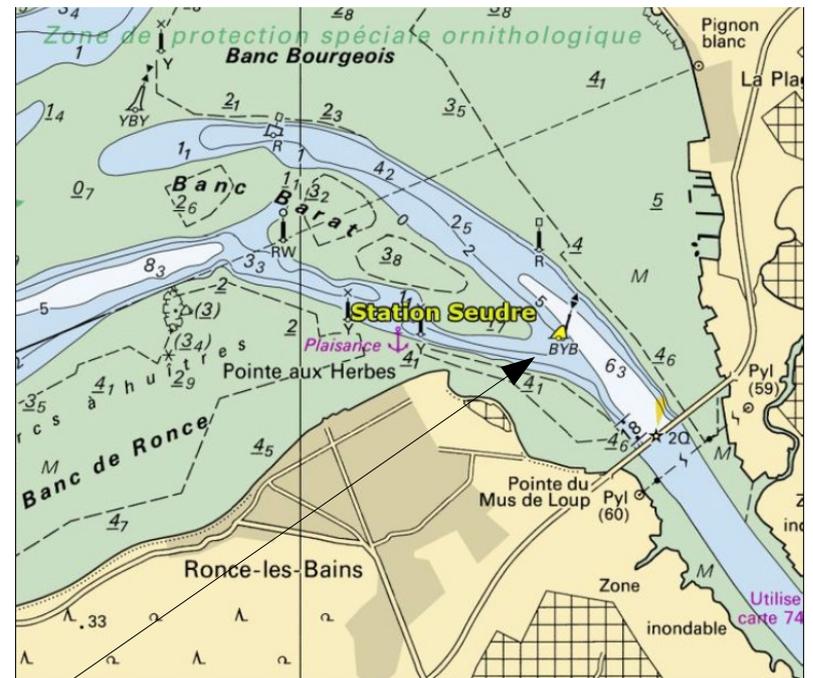
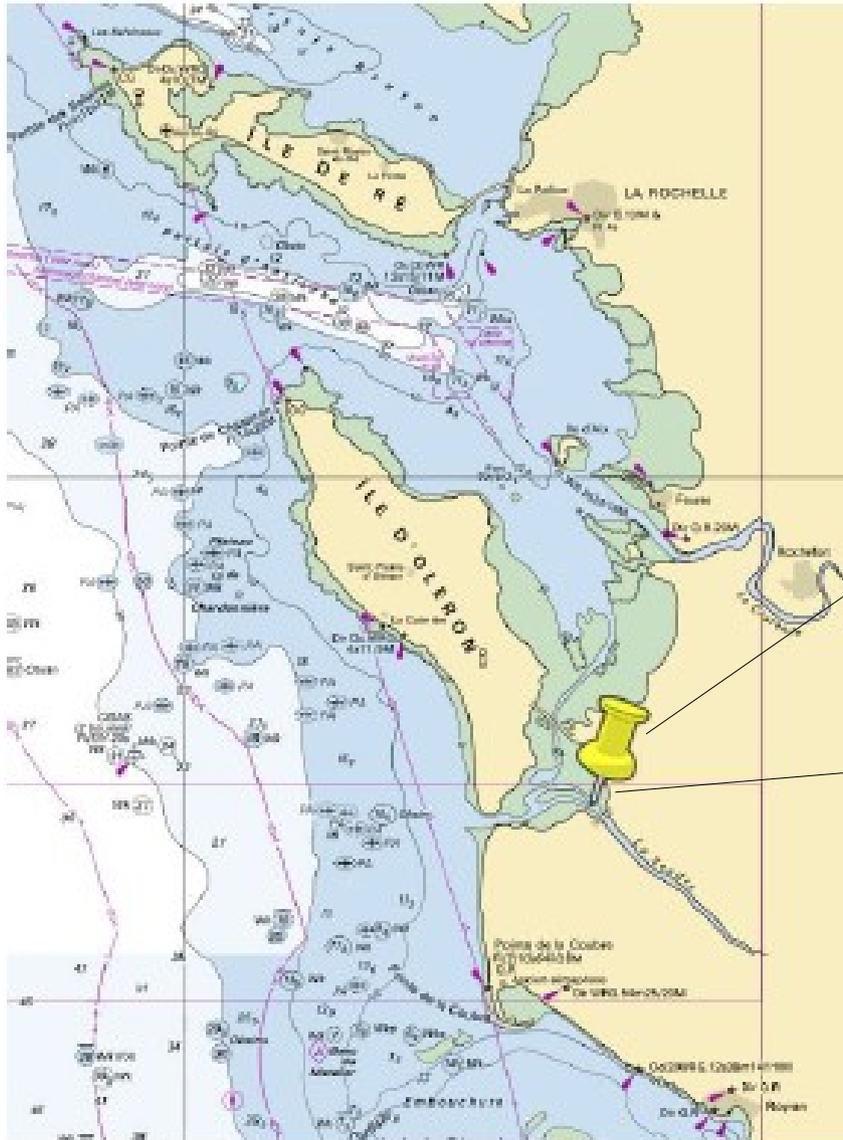
Mise en œuvre : la société Setec in vivo

Renouvellement de l'AOT* jusqu'au 31/12/2022.

* AOT précédente délivrée en 2021 pour une durée d'un an du 31/08/2021 au 31/08/2022.

Précédente AOT enregistrée sous le n° 17-17219-0060

Localisation



Dispositif

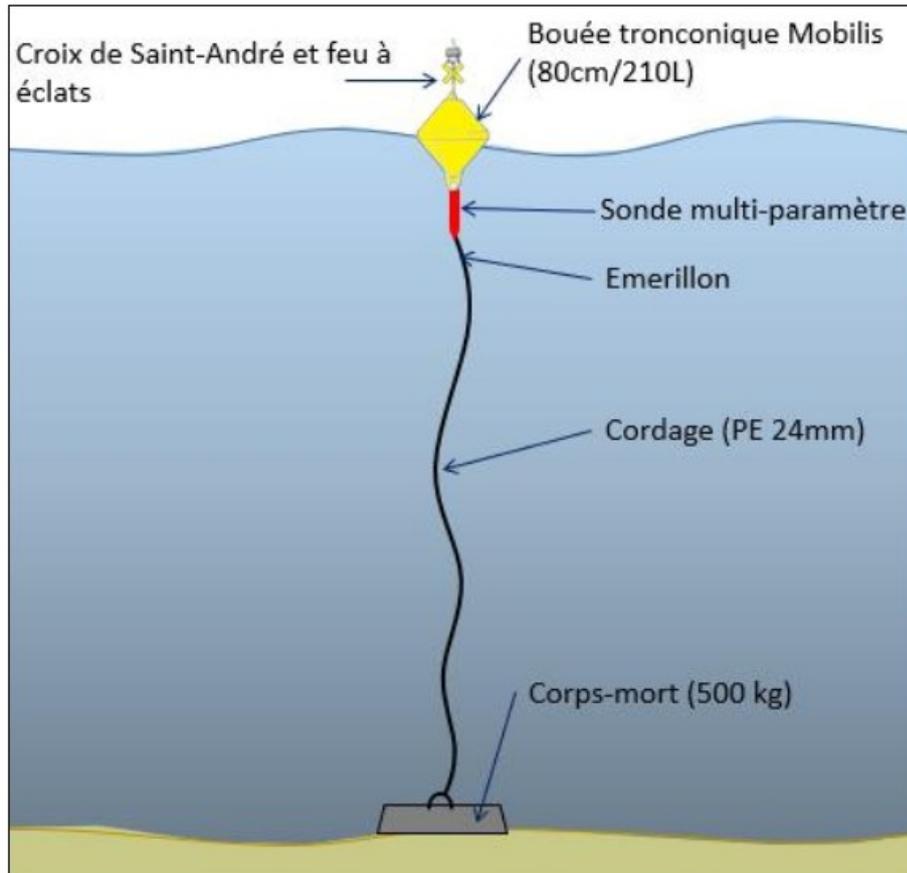


Figure 1 : Schéma de principe de la ligne de mouillage

Rayon d'évitage maximum : inférieur à 15m

Entretien :

Bouée entretenue tous les 2 mois maximum

Données collectées : turbidité, salinité, température, oxygène dissous, chlorophylle A, PH, profondeur

Procédure

Consultation des services et organismes intéressés

- CNL de ce jour.
- Préfet Maritime,
- Autorité militaire,
- DIRM/ Phares et Balises,
- Service Eau, Biodiversité et Développement Durable.